



Remplacement du bipper suite à des travaux

Par **Asemea**, le **24/07/2019** à **08:20**

Bonjour,

Le propriétaire de notre résidence viens de remplacer les portails d'accès voiture de l'entrée de la résidence (travaux fini vendredi) et depuis, les télécommandes d'ouverture à distance ne fonctionne plus.

Nous en avons parlé avec plusieurs voisins ayant le même problème et certains ont demandé le remplacement de leur bipper. Ils en ont reçu un nouveau mais le propriétaire leur a demandé 35€ en échange.

Est ce normal de devoir payer ce remplacement sachant que nous avons déjà laissé une caution de 50€ pour cet appareil lors de notre entrée dans l'appartement et que le problème est lié au changement des portails ?

Merci d'avance pour vos reponses,

Cordialement,

Asemea